# SAINT-PAUL-EN-FORÊT

Le bulletin municipal de St-Paul-en-Forêt | N°44 | Janvier 2016





## **SOMMAIRE**

• Le Mot du Maire p.3	Numéros Utiles	
• Budgets p.4 & 5	ADMINISTRATION  • Mairie: 04 94 39 08 80  Place du Champ de Foire  • Poste: 04 98 10 64 91	
• Bilan et activités 2015 p.6 à 9	Place du Champ de Foire  • Ecole : 04 94 76 37 31  • Médiathèque : 04 94 70 19 97  • Police municipale : 06 37 93 74 17  44 rue de la verrerie 04 94 67 03 20	
• SCOT / PLU p.10 & 11 • Patrimoine p.12 & 13	<ul> <li>URGENCE</li> <li>Sapeurs pompiers:</li> <li>Gendarmerie:</li> <li>Samu:</li> <li>18</li> <li>17</li> <li>15</li> </ul>	
• La vie de l'école p.14	<ul> <li>MÉDECIN</li> <li>Dr Francoise Floquet Grunstein: 04 94 39 67 58 100 rue Michel Auclair (English spoken) - Visites à domicile</li> </ul>	
• La vie associative p. 15 à 23	Lundi, mercredi, vendredi : 9h20 - 12h & 16h - 19h Mardi : 18h30 - 20h	
· Communauté de communes . p.24 & 25	INFIRMIERS         ● Fathia Bassour :       06 50 78 03 82         ● Daniele Mur Naget :       04 94 76 33 03         ● Jacqueline Serrat :       06 61 36 46 95	
• Nos joies, nos peines p.26	<ul><li>KINESITHERAPEUTE</li><li>Ajit Gungah: 04 94 76 33 80 23 rue Michel Auclair</li></ul>	
• Guide des formalités p.27	<b>TAXI</b> • Barbara et Laurent 06 75 04 04 40 - 06 87 53 81 77 - 06 72 46 41 26	

#### La Mairie est ouverte :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h30 - 17h00 - Mercredi : 09h00 - 12h

Le service urbanisme vous reçoit sur RDV le Lundi, Mercredi et Vendredi

#### COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous avons fait le choix de ne pas vous résumer les comptes rendus des conseils municipaux, ils sont affichés en mairie sous huitaine suivant le Conseil et sont consultables sur le site de la Mairie.

Toute l'actualité de St Paul-en-Forêt sur : www.saintpaulenforet.fr

Hôtel de Ville / Service Administratif 154 place du Champ de Foire 83440 SAINT-PAUL-EN-FORET

Tél. 04 94 39 08 80 - Fax : 04 94 39 08 89 Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr

Directeur de la publication : Nicolas MARTEL, Maire de Saint Paul en Forêt - Conception : Créamania communication. Impression : Imprimerie du golf - Centre Agora 83440 Callian (Var) - www.imprimerie-du-golf.com - Tirage 1000 exemplaires Crédits photos : Mairie de Saint-Paul-en-Forêt - Creamania - Dépôt légal à parution (Janvier 2016).

## LE MOT DU MAIRE





#### Chères Saint Pauloises, Chers Saint Paulois, Chers amis,

L'année 2015 s'achève bien tristement!

Les terribles attentats du 13 novembre dernier à Paris, en écho aux évènements du mois de janvier, ont marqué la France entière, et notre village n'a pas été indifférent à ce qui s'est passé. De nombreuses personnes rencontrées ici et là m'ont fait part de leur compassion.

C'est la paix qui a été directement visée, paix que nous nous plaisons à préserver dans notre village. Paix que je souhaite à

tous, en famille, entre amis, entre voisins....

Notre Conseil Municipal, depuis son élection, a déployé toute son énergie pour se mettre à votre service. Cette année se conclut après de nombreuses réformes de l'Etat. Notre commune, comme l'ensemble des collectivités territoriales a dû, et devra encore, faire face à des diminutions sans précédent de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Nous poursuivons malgré tout le développement des équipements publics et les services à nos administrés. Dans ce contexte difficile, nous avons pu cette année réaliser :

- l'aménagement de la place du Champ de Foire
- le fleurissement du village
- la reprise du goudronnage sur certaines voies communales
- la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires
- la valorisation du patrimoine communal (Étude du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) : mise en valeur de notre lavoir communal
- l'amélioration de l'éclairage public
- la zone bleue dans le centre du village
- le nouveau local de la police municipale

À venir : mise en sécurité de la traversée du village (zone 30 km/h)

Le conseil municipal travaille également sur le Plan Local d'Urbanisme, enjeu capital pour l'avenir de notre commune : étude approfondie pour définir harmonieusement le meilleur équilibre entre espaces naturels, agriculture, développement économique et urbanisation. Cette étude se déroule d'ailleurs en étroite collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Fayence qui élabore, en parallèle le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Je tiens à remercier pour leur investissement tous les adjoints et conseillers municipaux ainsi que le personnel communal.

Merci au Comité des Fêtes, et plus largement à tout le tissu associatif qui participe activement à la vie du village ; aux commerçants qui font face aux difficultés économiques avec courage. Je souhaite remercier tout particulièrement le corps enseignant de l'école de Saint Paul en Forêt, très investi auprès de nos enfants.

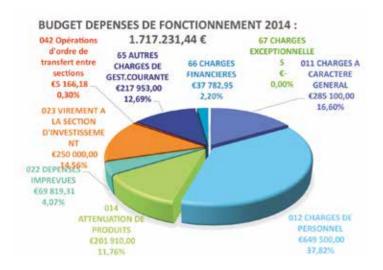
La lecture de cette édition biannuelle de l'écho du clocher vous permettra, je l'espère, d'être informé de façon plus précise sur la vie de notre commune.

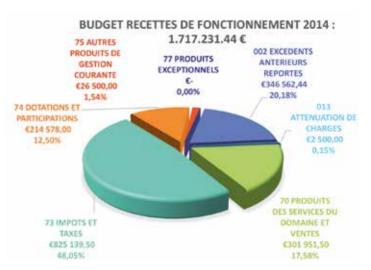
Je souhaite à tous de joyeuses fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2016.

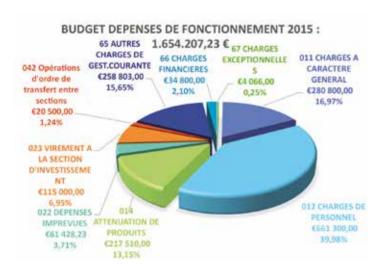
Nicolas Martel

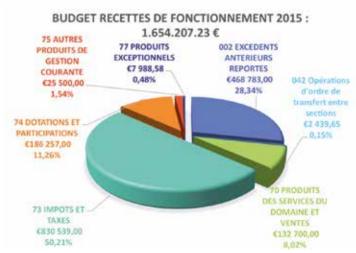
Le Maire, son Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016

## **BUDGET VILLE**



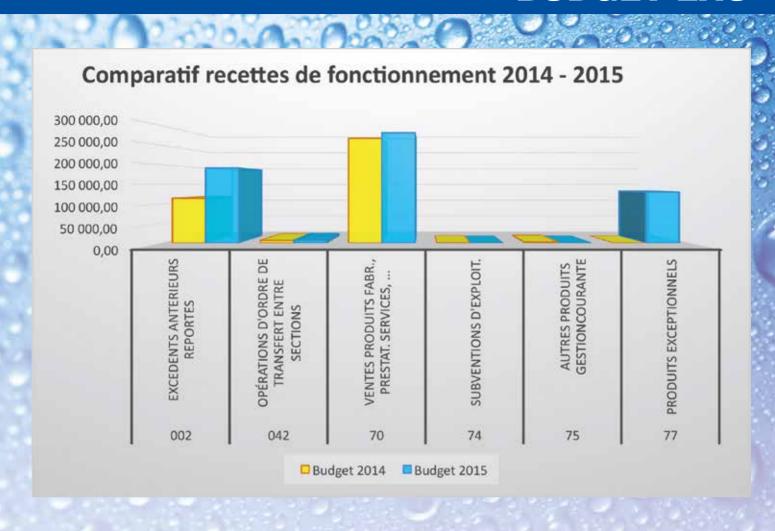


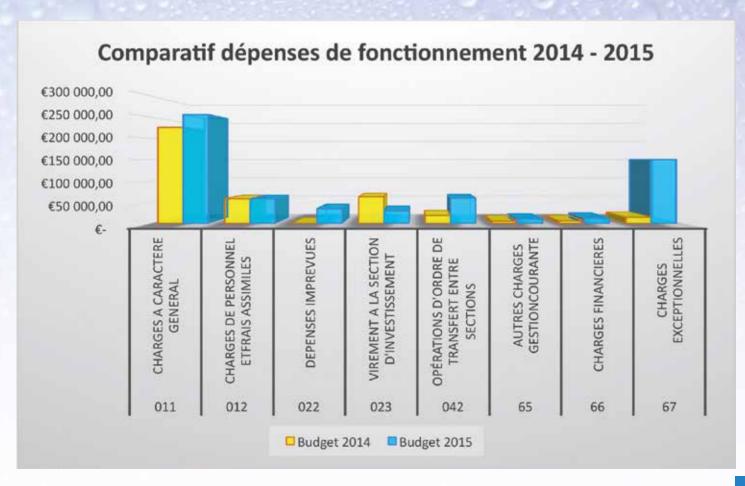






## **BUDGET EAU**





### TRAVAUX

#### TRAVAUX DE LA CANTINE



De nouveaux travaux ont été effectués dans notre restaurant scolaire courant de l'été, comme l'isolation phonique du plafond, le remplacement et la pose des menuiseries PVC, la peinture et l'achat de mobilier de cuisine, la réfection du goudron abimé dans la petite cour, dû à la racine du mûrier platane. De plus, un portique à vélos est installé du côté de l'entrée des maternelles.

#### **TU TIRES OU TU POINTES!**



C'est parti sur la place du Champ de Foire! Le nouveau boulodrome est ouvert, pour ce sport convivial, idéal pour les belles journées et soirées d'été.

#### POLICE MUNICIPALE



L'ancienne Poste a repris vie en devenant le nouveau bureau de la Police Municipale inauguré en mars 2015.

L'ouverture de ces locaux font reprendre vie à ce quartier à nouveau dynamisé.

#### **REPARATION DE L'HORLOGE**



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient Monsieur MALGRAS, habitant de St Paul en Forêt, qui malgré ses 87 ans n'hésite pas à grimper en haut du clocher pour la remise en état et les réglages de notre horloge, qui brille désormais comme au premier jour.

#### REABILITATION D'UNE SALLE POUR ASSOCIATION LA SALLE DU DERNIER LIERRE

Afin de pouvoir répondre aux demandes des associations, une salle jouxtant le bureau de la Police Municipale a été réhabilitée par les employés communaux.

#### **ZONE BLEUE**

À partir du 15 septembre 2015 la réglementation rentre en vigueur Disques de stationnement disponibles à l'accueil de la mairie.

## en zone bleue?

Une zone bleue est une zone de stationnement gratuit limitée à 1 heure à St Paul en Forêt, facilitant la rotation des stationnements sur les parkings gratuits du centreville et favorisant ainsi l'accès des commerces de proximité. Les zones bleues visent à lutter contre les voitures ventouses qui occupent des places de stationnement tout au long d'une même journée, voire plusieurs iours.

#### Qu'est ce qu'un stationnement Comment fonctionne une zone bleue?

Stationner sur un emplacement en zone bleue implique d'utiliser un disque horaire dit disque bleu. En tournant le disque, vous indiquez l'heure d'arrivée. Celui-ci doit ensuite être apposé en évidence sur le tableau de bord de votre véhicule.

Changer l'horaire du disque sans bouger sa voiture est passible d'amende.



En zone bleue, c'est chacun son

Respecter la zone bleue a pour objectif de mieux réguler le stationnement afin que chacun puisse accéder facilement et gratuitement au coeur de la ville pour faire ses achats et se rendre dans les services publics.

ll est donc important de respecter le temps maximum de stationnement pour laisser place aux autres.

## ESSOR ECONOMIQUE CENTRE VILLAGE

#### **LE BOUCHER**



Le. 19 novembre nous vous ouvrons les portes de la boucherie St Pauloise!

Après l'avoir entièrement retapée et nettoyée, nous sommes fin prêts à vous faire découvrir les pièces de viande d'exception et une charcuterie MAISON! Nous vous donnons rendez-vous ce Jeudi 19 Novembre à St Paul en Foret, en espérant vous voir nombreux!

#### **TOMTOM PIZZA**



#### LE BEC FIN



La cave a Pizza transférée au restaurant Le Bec fin.

Tél. 04 94 76 30 71

## **INFO MAIRIE**

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT : (A.L.S.H.)

Depuis juillet 2014, la commune de St Paul en Forêt fait appel au prestataire l'ODEL LOISIRS pour organiser un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires. Celuici connait un vif succès avec l'accueil de plus de 55 enfants et d'une équipe d'animation dynamique.

Diverses activités variées proposées : manuelles, artistiques, création de fresques, jeux musicaux, petits et grands jeux, jeux sportifs, chasse au trésor, journées à thèmes.

Et n'oublions pas les grandes sorties comme le bois des lutins, marineland, le zoo de la Barben, les stages de voile, aqualand et bien d'autres encore!

Pour l'année 2016, l'Accueil de Loisirs sera ouvert pendant les vacances d'hiver, de printemps, six semaines les vacances d'été et durant une semaine les vacances de la Toussaint, sans oublier les mercredis après-midi toute l'année scolaire.

#### PASSAGE DU HAUT VAR CYCLISME LE 28 FEVRIER 2015 POUR LA 47ÈME ÉDITION DE L'ÉPREUVE :

Elle est bien sûr une manifestation sportive dont la notoriété n'est plus à démontrer, avec la participation de très grandes équipes, mais bien au-delà, elle constitue un événement sociétal qui réunit et fédère un public enthousiaste, chaque année grandissant.

#### **COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2015 :**



Un Hommage très émouvant a été rendu ce 11 novembre, aux 13 enfants de St Paul morts lors de la Grande Guerre. Nicolas Martel, Maire, le commissaire en chef Gestat De Garambé, du DRIM de Toulon et Julien Bigorgne, major de la promotion préparation militaire marine 2014-2015, ont déposé une gerbe.

#### 2<sup>ÈME</sup> SALON DU LIVRE À SAINT PAUL EN FORÊT :

Un souffle de culture sur le village

Organisé en partenariat entre la municipalité sous la présidence de Monsieur Martel, Maire de Saint Paul, Madame Myriam Robbe première adjointe) et l'association MUSIC'OLE totalement bénévole, ont organisé cette 2ème manifestation culturelle consacrée au livre. Elle s'est déroulée pendant le week-end des 10 et 11 octobre 2015.

L'après-midi du samedi a été réservée aux enfants : Les 5/6ans, pour une répétition de chants et de percussion.

Les 7/8 ans, pour un exercice de rédaction sur le thème du livre.

## La journée du dimanche, consacrée aux auteurs, a été animée par :

- la prestation chantée des 5/6 ans, encadrés par J-Jacques, musicien professionnel et spécialiste en éveil musical.
- une animation musicale du duo « Elise et moi »
- Quelques récits d'auteurs
- la remise des lots aux enfants
- l'allocution de Monsieur le Maire
- un cocktail de clôture.

La vingtaine d'auteurs présents, même s'ils ont peu vendu leurs ouvrages, ont apprécié le caractère convivial de ce salon.

Cette manifestation compte encore grandir. Déjà les dates sont fixées pour 2016, soit : les 15 et 16 Octobre. Des idées ont été émises (atelier d'écriture, conférences...), tout en maintenant l'ouverture faite en direction des plus jeunes.

Une équipe renforcée (élus municipaux, école, comité des fêtes, réseau médiatem...) doit se mette en place pour engager très tôt des actions d'animation et de médiatisation. Rendez-vous est pris en Avril 2016.

Louis Rivière-Prost



## **SOLIDARITE** MICHEL:

A Saint-Paul-en-Forêt, un projet d'entraide inédit s'est mis en place. En effet, en décembre dernier, un père de famille de 40 ans, Michel, était emporté par la maladie en laissant derrière lui une épouse et deux jeunes enfants de 8 et 13 ans.



Or, le couple avait

acquis récemment une maison de village à rénover et Michel, jusqu'au bout, aura lutté pour terminer les travaux de confort et de sécurité. Mais il n'en a hélas pas eu le temps.

Martial Lyonnais, son beau-frère a donc, dans un premier temps, fait appel à l'émission «Tous ensemble» mais les responsables ont décliné la proposition.

#### Travaux du cœur

Il a donc eu l'idée, avec l'appui de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fayence et de Saint-Paul, de monter un projet visant à terminer les travaux de la maison en deux semaines, avec l'aide des bénévoles mais aussi des dons des entreprises locales.

Les travaux ont débuté le 25 avril 2015.

La mairie soutenant activement cette action a mis à disposition, pendant la durée du chantier, un local tout équipé et situé à proximité de la maison, afin que tout ceux qui y travaillaient, puissent y déjeuner et s'y reposer.

## NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : (N.A.P.)

Pour cette rentrée 2015, la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires dans le cadre des rythmes scolaires se déroulent les mardis, jeudis et vendredis après-midi de 15h30 à 16h30.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants et se déroulent sur cinq périodes avec les thématiques suivantes : activités artistiques, manuelles, chants, jeux sportifs, apprentis secouristes, jeux d'astronomie. D'autres activités telles que l'initiation à la gym, au cirque, à la musique, au théâtre et au rugby, dans le cadre d'ateliers encadrés par des intervenants confirmés sont proposées depuis cette année.

Quatre groupes ont été constitués en primaire et trois groupes en maternelle, tous encadrés par du personnel compétent et qualifié. La municipalité souhaite maintenir la gratuité des activités, malgré un budget communal restreint.

#### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE, LE BILAN 2015 EST PLUS QUE POSITIF :

- Dans le cadre de la thématique « Des écrits aux écrans » proposée par le réseau MEDIATEM, Médiathèque et Municipalité ont organisé un envoi de cartes de vœux (réalisées en atelier par les enfants)par le biais d'un lâcher de ballons le 3 janvier 2015. Opération réussie qui a enchanté petits et grands!
- Le printemps a vu fleurir des « ateliers numériques » pour tous, animés par Yves Guillerault, agent MEDIATEM. Les adultes ont pu se familiariser avec le site MEDIATEM (www. mediatem.fr), les nouveaux outils de lecture : liseuses et tablettes, la lecture numérique, le téléchargement de livres etc... Les enfants ont adoré les applications proposées par Yves sur des tablettes prêtées par le réseau.
- Un nouveau service est présent dans toutes les Médiathèques du réseau : un accès WIFI public, gratuit, ouvert à tous à partir de n'importe quel périphérique (smartphone, tablette, ordinateur).
- Depuis la rentrée, pour répondre aux besoins croissants des lecteurs, un créneau horaire supplémentaire a été programmé par la municipalité.

Venez donc nous retrouver le vendredi de 16h à 18h.

- Une opération « désherbage » menée à bien ! Avec l'aide de Sandrine AURAT, agent de la Médiathèque départementale du Var. Cette action, qui avait fait l'objet d'une délibération du conseil municipal consistant à retirer de notre fond des ouvrages abîmés, obsolètes (méthode IOUPI), était devenue nécessaire pour la mise en valeur de nos collections. L'espace libéré a permis l'intégration de nombreux documents essentiellement prêtés par la M.D.V. Des « nouveautés » en tout genre, tant appréciées par nos lecteurs assidus, garnissent d'ores et déjà nos étagères rajeunies.

#### LES SAISONS EN SALON

2 salons du bien être et des loisirs créatifs en avril et en novembre ont permis à beaucoup d'entre nous de connaitre les bien faits du massage, de l'aloé véra, de l'orgonite ou tout simplement se faire plaisir avec de la lingerie, des bijoux. Des stands proposaient des animations avec des créations de cartes de vœux, de bijoux.

Chacun pouvait trouver son petit bonheur et si vous n'avez pas pu venir cette année, en 2016 les salons seront encore plus douillets. A bientôt.

#### JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME LE 08 MARS 2015

C'est une journée de manifestation à travers le monde. Dans une ambiance très détendue, la municipalité a organisé dans la salle « Andre Bagur » un repas des Sens Quatre-vingt femmes élues, présidentes d'association ou tout simplement bénévoles ont pu débattre et faire un bilan sur la situation des femmes dans la société actuelle.

## LES DOCUMENTS D'URBANISME LE SCOT

Le Pays de Fayence constitue dans les esprits de ses habitants mais aussi de ses visiteurs une unité géographique clairement identifiée. Qu'on le nomme Pays ou Canton, il renvoie à ces mêmes idées de villages perchés et de qualité de vie.

Soumise à une pression foncière importante chacune des communes du Pays de Fayence doit faire face au défi d'un développement maîtrisé qui ne menace pas son cadre de vie.

Le Scot en fixant les orientations et les objectifs communs qui encadreront les politiques d'urbanisme et d'aménagement de chacune de nos communes, permet d'apporter une réponse collective à ce défi commun.

#### **CALENDRIER D'ÉLABORATION:**

**12 janvier 2006 :** arrêté préfectoral portant publication du périmètre du SCOT du Pays de Fayence comprenant les communes de Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint-Paul-en-Forêt, Seillans, Tanneron et Tourrettes

**7 avril 2006 :** délibération du Conseil Syndical prescrivant l'élaboration du SCOT

**21 août 2006 :** création de la Communauté de Communes du Pays de Fayence en remplacement du SIVOM

**16 avril 2008 :** renouvellement du Conseil Communautaire suite aux élections municipales de mars 2008

**2008-2009 :** réalisation par le CAUE du Var d'études préalables à l'élaboration du SCOT

**Juillet 2009 :** recrutement du bureau d'études Citadia Conseil pour la conduite et l'élaboration du SCOT du Pays de Fayence

**Juillet 2009 - avril 2010 :** finalisation du diagnostic territorial

Avril 2010 : début de l'élaboration du PADD

Automne 2010 : poursuite de l'élaboration du PADD



#### **TRAVAUX EN COURS:**

Le Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD) est, sur la base du diagnostic réalisé, en cours d'élaboration ; il devra fixer les objectifs des politiques publiques d'urbanisme et d'aménagement pour les années à venir.

Les maires du Pays de Fayence se réunissent à la fréquence d'une réunion par mois pour élaborer un document qui sera ensuite présenté aux personnes publiques associées (Etat, Département, chambres consulaires) et aux habitants du Pays de Fayence dans le cadre de la procédure de concertation.





www.creamania-web.com 04 94 85 71 39



### LE PLU

#### PLAN LOCAL D'URBANISME:

Saint-Paul-en-Forêt porte bien son nom puisque située au cœur d'un vaste espace naturel boisé. La situation particulière et privilégiée de notre village concourt à la qualité de vie à laquelle nous aspirons tous.

C'est afin de préserver l'équilibre de notre commune, tout en adaptant son urbanisation aux enjeux de demain, que la municipalité poursuit les démarches engagées lors du mandat précédent afin d'aboutir à l'élaboration de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Cette démarche faite en étroite relation avec l'élaboration du SCOT (voir page suivante) suit une procédure très encadrée qui se déroule en plusieurs étapes.

La population a déjà pu assister à la première réunion publique au cours de laquelle le Diagnostic réalisé par le cabinet d'étude BEGEAT lui a été présenté.

Les élus et les experts du cabinet travaillent actuellement sur le PADD (Projet d'Aménagement et de développement durable) qui sera, lui aussi présenté en réunion publique.

C'est au terme d'un travail de longue haleine que la population pourra apprécier le fruit de tous ces efforts. Ce n'est, en effet, que lorsque la procédure aura abouti que la commune ne sera plus soumise au RNU (Règlement National d'Urbanisme) et reprendra enfin la main sur son urbanisation pour gérer de manière autonome ses projets.

Un territoire dominé par la forêt, situé dans le massif de la Colle du Rouet.

Une position dominante du centre du village qui permet d'avoir une perspective sur les reliefs voisins. Un paysage marqué par de nombreux Vallons qui créent une typologie urbaine particulière.







Pendant ces jours de fêtes, il y a des traditions qui unissent le monde.

A cette occasion, nous aimerions vous remercier de votre confiance et vous transmettre nos meilleurs vœux de Paix, Santé et Bonheur pour cette nouvelle année.



Centre Agora - 83440 Callian - Tél. 04 94 85 71 39

## **PATRIMOINE**



Dans le cadre du PLU (Plan local d'urbanisme), nous avons choisi en collaboration avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) du Var de procéder à un inventaire des éléments d'intérêt patrimonial et architectural de Saint Paul en Forêt, afin de les protéger et les mettre en valeur pour les générations futures mais également pour le plaisir de tous.

Il s'agit d'un travail très complet, incluant non seulement le bâti mais également les espaces naturels et les paysages remarquables du village.

Nous remercions également M Roustan Gilbert, M Gelsomino Francis et M Bresc Henri pour leur aide précieuse dans ce recensement du patrimoine.

#### **UN PEU D'HISTOIRE:**

L'histoire du territoire de Saint Paul remonte à la préhistoire, à l'âge néolithique comme l'atteste de Dolmen de la Verrerie-Vieille, situé à 200 m de la limite de notre territoire sur la commune de Tourrettes. Les Ligaunes, peuplade celte établie sur la rive droite de la Siagne et descendants de ces hommes préhistoriques, étaient présents à l'arrivée des Romains. Ces derniers ayant fondé Fréjus (Forum Julii), fuyaient le climat marécageux de l'Argens pour se réfugier dans les montagnes l'été (vestiges de murs gallo-romain à Maugariel, débris de tuiles funéraires retrouvées sur le revers est de la colline de Pincounilier, à Rémégier Maugariel et Peymeyan).



La première trace écrite de l'existence de notre village remonte à une charte du XIème siècle tirée du Cartulaire des lles de Lérins où les héritiers de Guillaume III Comte de Provence font donation de leurs terres et où l'église du hameau est consacrée par Gaucelme (évêque de Fréjus), véritable acte de naissance de notre village. Les origines du noyau urbain sont attestés depuis cette époque.

Sanctus Paulus de Gallina Grassa (Saint Paul de la Galline de Grasse) fut rattaché au territoire de Fayence (alors pôle administratif et économique du territoire) jusqu'en 1824. Enfin c'est en 1918 que le village prend le nom de Saint Paul en Forêt.

#### **INVENTAIRE:**

Le cadastre napoléonien de 1839 fut le document de référence utilisé pour identifier les espaces, le bâti, les dénominations des lieux et des voies et ainsi distinguer les axes d'urbanisation plus récents.

Notre village se compose donc d'un centre urbain historique, de trois hameaux périphériques (les Sacquetons, Soulies et Trestaure) et de quelques fermes et domaines anciens (Rémillier, Les Moulières, Les Souanes, les bergeries de Peymeyan, les Hauts Baudissets, Saint Charles).

Nous y retrouvons d'ailleurs la présence de plusieurs fours à pain (centre village, hameau de Soulies et Trestaure) dont certains à usage collectif appelé Patec.

Dans le centre urbain se situent le Château de la Verrerie, l'église, le Champ de Foire et les habitations typiques du centre Var, à étage, desservies par des ruelles étroites. Légèrement en périphérie, sur la colline du Pincouniller, se trouve la Chapelle Saint Joseph et son puits ancien.

LE LAVOIR:

Mais le patrimoine de Saint Paul est essentiellement construit autour du thème de l'eau, richesse et ressource fragile à préserver à tout prix.

Nous disposons de 2 lacs (Rioutard et Méaulx en projet de remise en eau pour 2016.) entourés de paysages remarquables, d'un intérêt faunistique et floristique majeur.

Les puits sont nombreux sur notre territoire, quelquefois publics comme celui à roue du quartier du Pascaret, de Trestaure (en Patec), mais le plus souvent privés.

Les fontaines du village, le lavoir des Prélongs, l'abreuvoir à moutons... sont autant de témoignage de l'importance du bon usage de l'eau pour les habitants qui nous ont précédés.

L'activité économique s'appuyait également sur cette richesse, il suffit pour s'en convaincre de considérer les ruines de nos nombreux moulins et scieries qui utilisaient l'eau comme générateur d'énergie soit en créant des canaux d'adduction (Moulin et scierie des Neissouns, du Pont de l'Endre) soit en utilisant l'énergie produite (Scierie à vapeur de la Maure du Jas).

Enfin 2 norias (roues à eau permettant l'irrigation des terres cultivées), une près de Saint Charles et la seconde près du Rioutard, (sur le chemin botanique) complètent cette liste.

Mais Saint Paul c'est également un ensemble de paysages et de panoramas remarquables.

La vue sur le centre ancien depuis Maugariel (unité architecturale autour du Château), celle sur le village et les montagnes au dessus du parking, les champs d'oliviers de Trestaure et de la Chapelle Saint Joseph, l'entrée sud du village avec ses chênes lièges bordants la RD4 et la route du Golf, les paysages naturels du Rioutard et de Méaulx, les forêts et les milieux humides de notre territoire, les paysages de campagne, les hameaux...

Il fait bon vivre à Saint Paul, c'est pourquoi nous avons voulu identifier tous les éléments patrimoniaux qui caractérisent notre village afin d'adapter notre travail sur le PLU à l'art de vivre en Provence Verte et Préservée, et développer cette identité authentique et naturelle.

Un exemplaire complet de ce travail est consultable en mairie.

La mise en valeur de notre patrimoine commence avec la restauration du Lavoir qui a bénéficié dans un premier temps d'une phase de nettoyage (lierre et figuiers sauvages), dans un second temps de la réfection de la toiture, enfin la reprise du canal d'adduction d'eau terminera la remise en état de cet équipement public historique. Merci à nos jeunes renforts saisonniers et aux agents municipaux pour ce travail délicat.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les épidémies de choléra, typhoïde et variole qui déciment les populations au XIXème siècle font prendre conscience de l'importance de la salubrité publique et du bon usage de l'eau.

C'est sous Napoléon III que la loi du 3 février 1851 vote un crédit spécial à hauteur de 30% du coût de construction pour l'édification des lavoirs (dont le montant total au niveau national s'élèvera à 600 000 francs). La mise en adjudication au rabais à la chandelle des travaux explique l'utilisation de matériaux locaux et d'architectures régionales.

L'usage de ces lavoirs était souvent gratuit, mais parfois donnait lieu au paiement d'un droit d'usage. Néanmoins leur utilisation a perduré jusqu'à l'avènement de la machine à laver après 1950, permettant ainsi aux femmes de se retrouver pour partager leur labeur, les joies et les peines du village pendant que les enfants jouaient non loin de là.

Le lavoir de Saint Paul fait partie des bâtiments publics à usage collectif et mérite de retrouver ce rôle de lien social, désormais transformé en lieu de promenade rafraîchissant pour les Saint Paulois.

N'hésitez pas à venir le découvrir ou le redécouvrir!

## ÉCOLE

#### L'ANNÉE SCOLAIRE 2015 / 2016 COMMENCE :

Désormais, notre école accueille 6 classes au lieu de 7.

Forcément, cela implique des changements : perte d'un enseignant, départ d'un autre, arrivée d'une nouvelle, effectifs plus chargés et classes toutes en cours double.

J'ai dû faire face depuis la rentrée à de nombreuses réactions, concernant les répartitions de classes et les niveaux choisis . Cela démontre bien que nous passons de plus en plus à côté des priorités que sont l'engagement des enseignants à aider au maximum vos enfants et l'envie que nous avons tous de les faire progresser.

Notre métier d'enseignant est un métier difficile , où nous nous engageons pleinement dans l'intérêt de nos élèves . Il est dommage que la confiance en le corps enseignant soit de moins en moins évidente.

Cette année encore, de nombreux projets sont à l'ordre du jour : classe transplantée, guide naturaliste, théâtre et spectacle, rencontre de correspondants, tennis, aviron, éco musée ...

Des liaisons permanentes entre tous les niveaux de l'école permettent aussi des échanges : les grands de cycle 3 vont jouer aux jeux de société chez les petites sections, ils vont leur lire des ouvrages ... cela facilite la communication et les échanges entre tous nos élèves. Dans un contexte actuel de morosité et de crise , notre école garde le même cap : offrir une qualité d'enseignement à tous les enfants qui nous sont confiés. Nous expérimentons, nous cherchons, nous partageons et nous excusons : ces valeurs sont celles de l'équipe enseignante . Le partage, l'écoute et le dialogue permettent bien souvent de désamorcer des conflits et de lutter contre des quiproquos et des « on m'a dit »

Gardons le cap, soyons tous ouverts au dialogue et à la concertation. C'est à ces conditions que notre école gardera sa richesse et ses valeurs.

Je remercie enfin les membres de l'équipe enseignante qui s'attachent à faire de chaque jour un plaisir pour vos enfants, les membres du personnel communal employés à l'école qui participent activement à sa vie, les membres des NAP par leur directeur qui animent chaque jour des ateliers, les parents acteurs de cette réussite scolaire et la mairie grâce à son engagement à nos côtés.

Enfin, je tenais à dire un grand MERCI aux deux enseignants qui ont quitté l'école, Messieurs Gilardet et Michel : ils ont chacun, à leur niveau , fait de cette école ce qu'elle est aujourd'hui, une école riche , colorée, vivante, sans discrimination . Merci messieurs, vous nous manquez .

La directrice, Aline SEYEUX







bien inutiles.

## **ASSOCIATIONS**

## **AMICALE DES POMPIERS**

#### Cérémonie très émouvante pour les 30 ans du centre de secours de Saint Paul en Forêt.







L'année 2015 s'achève, il convient donc de tirer un bilan, et cette année ce sont donc des remerciements qu'il m'apparait d'adresser.

Tout d'abord, merci au Cpt Jean Marc Roustan d'avoir été notre chef de centre ces trente dernières années : il a posé définitivement ses bottes le 1er octobre 2015.

Remerciements à la municipalité qui en libérant le personnel communal lors des interventions, participe à la continuité des secours 24 h sur 24.

Et aussi merci aux épouses, époux et enfants du personnel du centre, qui acceptent les absences répétées au sein de leurs foyers et qui contribuent à leur manière au bon fonctionnement du centre.

En effet, à la mi-novembre 420 interventions ont déjà été réalisés au service des citoyens.

Dans un monde de plus en plus violent et individualiste, il est réconfortant d'avoir vu arriver en septembre 9 jeunes nouvelles recrues venir grossir nos rangs.

C'est sur cette note d'optimisme que les Sapeurs-Pompiers de Saint Paul en forêt vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016

Adj. Martini

#### **UN PATRIMOINE PARTAGÉ:**



Cette année encore, la quarantaine de marcheurs du groupe RESPIRE a bénéficié dans l'ensemble d'un temps ensoleillé pour effectuer les randonnées pédestres dominicales prévues. Dans la convivialité, au cours de

nos circuits en boucle de 6 à 10 km, nous avons pris le temps d'observer ou de redécouvrir la beauté de notre patrimoine naturel ou historique environnant.

Au programme en 2015 : le Rocher de Roquebrune et la grotte de l'ermite, les gorges du Blavet et sa grotte du Muréon, St Cassien des bois et le viaduc de la Siagne, Théoule s/Mer et la Pointe de l'Aiguille, Mons et le Dolmen de Riens ou le Sommet des Suvières dans l'Esterel. La sortie exceptionnelle du 11 octobre nous a permis de visiter le souterroscope de la Baume Obscure à St Vallier de Thiey et de partager le repas de l'amitié au restaurant des grottes.



#### LE LAC DU RIOUTARD, UN ESPACE PROTÉGÉ À PARTAGER :

Les bénévoles de RESPIRE ont créé 2 nouvelles planches botaniques et installé une nouvelle rampe en châtaignier afin de sécuriser un passage délicat. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'opération de ramassage des déchets sur les rives du lac Vendredi 13 septembre 2015. Afin de préserver la beauté du site protégé par la zone Natura 2000 de la Colle du Rouet, nous souhaiterions un ramassage régulier du conteneur à déchets installé en bord de piste notamment en période estivale.

#### PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2016 :

Sorties prévues en 2016 : les lacs de l'Endre au Muy, la Lieutenante à Puget sur Argens, la Gardiette à Bagnols, le Dramont et le Cap Roux à St Raphaël, le bois d'Amon à St Cézaire... La sortie exceptionnelle est à définir. Les adhérents déjà inscrits sont prioritaires.

#### **COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ:**

Fin 2014 et en 2015, l'association a répondu présente aux nombreuses sollicitations :

- Nous avons participé aux 3 ateliers de réflexion organisés par la Communauté de Commune relatifs au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Fayence. A cette occasion, nous avons émis le souhait de la création d'une zone naturelle intercommunale protégée incluant les communes de St-Paul-en-Forêt, Tourrettes et Fayence, comprenant le Dolmen de la Verrerie Vieille, la taillerie de meules, la demoiselle coiffée/Pierre Plate) ainsi que la zone humide de la Varnède sur le domaine de Rémillier.
- La Communauté de communes nous a sollicité pour participer à la création de guides de randonnées pédestres en Pays de Fayence. Nous avons répondu favorablement à ce projet en rédigeant les 3 parcours et la présentation du village de St Paul.

Trois guides comportant 9 parcours ont été créés par la ComCom en respectant un découpage géographique. Les parcours de Bagnols en Forêt et St Paul en Forêt sont regroupés dans le même guide (Zone Sud).

- Respire ne manque pas de cœur : Vendredi 30 octobre 2015, nous avons organisé une Marche du cœur ouverte à tous à St Paul (la Pierre Plate, les Meulières, le lac du Rioutard). Les participations (5€/adulte) ont été intégralement reversées à l'association Relais Solidarité en Pays de Fayence.
- L'association a apporté sa collaboration à Lara DIXON du Conservatoire botanique du Littoral, pour la réimplantation de 2 espèces végétales endémiques sur les rives du lac du Rioutard (le Carex et le rosier Gallica).









## LA BOULE FÊLÉE

Pour cette nouvelle saison, un concours de boules en doublette a été organisé le 22 Aout 2015 en soirée.

A cette occasion sept équipes se sont rencontrées sur les nouveaux terrains de boules ou II régnait une ambiance chaleureuse et conviviale.

A la fin de cette épreuve, des lots ont été remis aux gagnants par les commerçants de St Paul en Forêt qui ont participé à cette manifestation :

Le Bec Fin, l'Echappée Belle, le Bar à Choix et Tom Tom Pizza.

Enfin, un repas concocté par le Bar à Choix et la participation du groupe Diane et François (musique latine) ont clôturé cette soirée.

Patricia BOULANGER





## CAPELLA, ÉCOLE DE CIRQUE

L'école de cirque CAPELLA est une association loi 1901 créée en juin 2015, elle a pour but d'enseigner les Arts du cirque et de la rue aux enfants de 3 à 17 ans.

Fin septembre 83 élèves se sont inscrits pour l'année scolaire 2015/2016 (Saint Paul en Forêt . Seillans et Claviers)

Les cours d'acrobatie, de jonglerie, d'expression corporelle et la comédie clownesque sont dispensés par Magali HEILMANN-BOIS les lundis, mardis à Saint Paul, CAPELLA a en projet pour janvier 2016 de créer une équipe spectacle, qui animera diverses manifestations extérieures et intérieures. Cette équipe sera composée d'élèves artistes et de techniciens inter-générationnels (grands-parents avec petits-enfants ou/et parents enfants participeront ensemble à la création de costumes, accessoires et décors pour les spectacles et les déambulations de l'École de Cirque CAPELLA).

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'aide de la mairie de Saint Paul en forêt encore un GRAND MERCI.





BARBARA LAURENT
06 75 04 04 40 06 87 53 81 77
06 72 46 41 26

### Agrée Sécurité Sociale Tiers payant

Transport malades assis
Monospace et Berline

Gare - Aéroport - Colis Toutes Distances
Dialyses - Rayons - Consultations

taxibarbara@club-internet.fr

: 04 98 11 34 47 Fax : 04 89 55 25 65

### C.C.F.F





Le Comité Communal de Feux de Forêts de Saint Paul en Forêt se définit par le rassemblement, sous l'autorité du Maire, de bénévoles unis par l'intérêt porté à la protection de notre forêt et de notre environnement.

Nos Missions se sont diversifiées, avec notamment la prévention, la surveillance sous forme de patrouilles et de vigies sur des points hauts, et enfin la participation active à la lutte contre les incendies. Cette dernière mission est la plus délicate car elle suppose d'être formé, entraîné et organisé.

Au regard de ces différentes missions, le rôle des CCFF est donc devenu très important dans la prévention et la lutte des incendies, et tient une place entière dans le plan d'action des services d'incendie.

Nous travaillons ainsi en étroite collaboration avec le Centre de Secours de Saint Paul en Forêt, et nous remercions l'ensemble de la caserne pour l'aide apportée.

Le Var compte actuellement 142 Comités Communaux qui regroupent 4900 bénévoles. Cet été, plus de 8000 journées de bénévolat ont été données, avec 3534 patrouilles, 436 vigies et 47 journées d'alerte.

Notre Comité est fier de ses 20 membres, qui ont parcouru plus de 1000 kilomètres sur les pistes de la commune, pour surveiller et protéger notre si belle forêt. Nous espérons accueillir cette année encore de nouveaux arrivants, alors, si vous aimez votre environnement et que vous vous sentez une âme de sociétaire...

Notre effectif suit régulièrement des stages, que ce soit de secourisme, de cartographie, de radio, de conduite tout terrain, pour pouvoir être réactif et opérationnel en cas de départ d'incendie sur la commune.

Un grand merci à la Municipalité pour la confiance qu'elle nous apporte, notamment, cette année, par l'obtention d'un véhicule neuf, objet d'admiration de la part des autres comités dans les divers stages effectués, et qui va nous aider à lutter contre les incendies.

Enfin, une très grande pensée à Gérard CARRIQUE et sa famille, ancien Président délégué du Comité de notre commune, qui nous a quittés trop rapidement dans le courant de l'été.

Un grand merci pour son investissement, et l'action menée pour obtenir ce nouveau véhicule, qui lui a été dédié lors de l'inauguration officielle.



VOTRE PUBLICITÉ ICI ? TÉL. 04 94 85 71 39

WWW.CREAMANIA-REGIE.COM

## COMITÉ DES FÊTES



Les Dimanches 10 mai et 19 juillet 2015 le Comité des Fêtes de Saint Paul en Forêt comme chaque année organise LE GRENIER DANS LA RUE, qui cette année encore a obtenu un grand succès. On aime flâner en espérant trouver la «chose» à «dénicher».



Le dimanche 7 JUIN 2015 le Comité des Fêtes de Saint Paul en Forêt a organisé sur la Place du Champ de Foire la journée «DES VIEILLES VOITURES» avec la participation des «Vieux Volants» de vallauris-golfe-Juan et des associations du Pays de Fayence – Socca offerte par les Vieux Volants – Paëlla élaborée par les membres du Comité des Fêtes.



Le Samedi 7 JUILLET 2015 le Comité des Fêtes de Saint Paul en Forêt a présenté une soirée THEATRE en plein air sur la place du Village :

«LES PASTOUT» nous ont régalé dans un spectacle «drôlissime» basé sur le rire, les spectateurs étaient hilares.



Le Kiddy Parc délimité par des mini barrières, vif succès dans cet espace pour les tout-petits. Au programme : La Pêche aux canards, jeux en plastique, table de coloriage, ballons sauteurs et jeux d'éveil, le tout animé par une comédienne costumée.

Animation avec jeux de kermesse en bois, les enfants se sont super bien amusés sous l'œil ravi des parents et grands-parents, distribution de bonbons.

Les adultes nous ont remerciés et complimentés pour cette après-midi festive, d'un style tout à fait nouveau. Ensuite, il y a eu distribution de lampions, parents et enfants encadrés par des membres du Comité des Fêtes sont allés chercher des friandises chez les St Paulois qui les ont énormément gâtés.

A leur retour, distribution de boissons et dégustation de la soupe à la citrouille aux petits et grands, concoctée avec amour par les membres du Comité. Soupe reconnue excellente par tous.





Les SUMOS en pleine action sous l'œil vigilant d'un comédien costumé, jeu de 5 à 12ans



Affluence au stand «maquillage» où Sylvie, Suzie, Cloé et Emilie ont excellé dans l'art du maquillage

#### **FESTIVITES A ST PAUL EN FORÊT EN 2016 :**

- Samedi 18 Juin : Fête de la Musique

- Début Juillet : Soirée Théâtre

- Dimanche 24 Juillet : Les Greniers dans la rue

- 1er weekend d'aout : Fête patronale de la Saint Joseph

- Samedi 29 octobre : Fête de la Citrouille

- Courant Décembre : Participation Noël des Ecoles

## **DAME JEANNE**

La DAME JEANNE est l'une des plus anciennes associations de SAINT PAUL EN FORET qui vit grâce à vous.

Chaque jeudi après-midi, nous accueillons les adhérents dans notre local.

- Au rez de chaussée pour une nouvelle activité :
- Travaux d'aiguilles (couture, tricot, broderie etc.....)
- Le loto tous les 3ème jeudi de chaque mois de Novembre à Mars ouvert à tous.

Cette année notre premier loto est en faveur du Téléthon 2015.

• Au-dessus de la Bibliothèque, se trouve l'Atelier peinture qui travaille sur divers supports tels que le bois, le verre, la soie et autres.

Chaque trimestre nous fêtons les anniversaires de nos adhérents autour d'un repas convivial dans divers restaurants du canton.

L'année dernière, le challenge était la création et confection d'une fresque pour animer la place du village.

Celui-ci a été réussi.

Cette fresque représente les sites symboliques du village. Vous pouvez la voir sur le mur du Champ de Foire. Elle a été inaugurée début Août en présence de ses Artistes :

Mesdames Chantal BESSON, Christine DELSAUX, Nicole DIOT et Ingried ROOSEENS et du Conseil Municipal.

En Octobre, nous avons organisé «la Sortie d'Automne» grâce au car municipal mis gracieusement à notre disposition par la Municipalité. Cette année «LES ILES DES EMBIEZ» (bateau, tour de l'Ille en petit train, restaurant Chez Charles puis visite du musée océanographique. Excellente journée.

Nous convions toutes les personnes intéressées à venir nous rejoindre.

#### Membres du bureau :

Présidente :

Madame Chantal BESSON

Trésorière :

Madame Patricia BOULANGER

**Trésorière Adjointe :** 

Annie RICCHIARDI

Secrétaire :

Madame Ingried ROOSEENS

**Secrétaire Adjointe :** 

Madame Nicole DIOT.

#### **Chantal BESSON**



## **DÉTENTE & LOISIRS**

#### **AS DETENTE ET LOISIRS**

Fidèle à son état d'esprit, «SPORT SANTE» mot d'ordre de l'association

Outre le renforcement musculaire, on peut aussi faire du step, zumba, pilates, stretching et depuis cette année Marche Nordique tous les jeudis matin et du gliding.

Les enfants ont aussi leurs cours gymnastique, zumba ainsi que cette année reprise du cours ado zumba.

Comme chaque année. spectacle aura lieu à la salle Iris BARRY de Fayence ouvert à tous.

L'éducatrice Christine COUCAUD intervient dans deux écoles St PAUL EN FORET ET BAGNOLS, afin de faire découvrir LA GYMNASTIQUE.

On peut s'inscrire toute l'année. La seule obligation le certificat médical et de la volonté.

Retrouvez toutes les informations sur : <a href="https://www.facebook.com/As-detente-et-loisirs-1880122058879834/?ref=aymt-homepage-panel">https://www.facebook.com/As-detente-et-loisirs-1880122058879834/?ref=aymt-homepage-panel</a>

Tél. 06 64 72 47 13 Premier cours essai gratuit.



## **DITES MOI JEUX**

Dîtes Moi Jeux , alias DMJ, est une association développant les jeux de société en dehors des sentiers battus. Exit le Trivial poursuit, le Monopoly ou autres jeux classiques, bonjour à Dixit, Seven Wonders, Mito et autres douceurs.

L'association existe depuis quatre ans déjà et accueille chaque année une trentaine d'adhérents.

Les enfants à partir de 7 ans (il faut savoir lire...) sont accueillis tous les jeudis de 17h à 18h30 dans la salle des anciens combattants. Le créneau est animé par Nathalie Dumesnil et Aline Seyeux.

Les enfants développent des capacités de déduction , de stratégie, de coopération bien utiles dans leur vie de tous les jours et à l'école. Cela favorise les liens sociaux et permet de créer un tissu amical et interactif. On parle, on échange, on joue, on perd ou on gagne, peu importe. C'est un moment de partage apprécié de tous.

Pour les plus grands, l'association propose une soirée ados adultes une fois par mois le vendredi soir de 20 heures à ... Pas d'heure limite car bien souvent, pris par le jeu, nous débordons!

L'association est présente sur Facebook et peut être jointe par téléphone au 04 94 76 29 34 ou au 06 10 12 47 99.

Nous animons des ateliers dans les fêtes de la jeunesse dans le canton, participons aux animations et essayons de transmettre notre passion.

Vous pouvez rejoindre l'association à tout moment de l'année, année qui se finit chaque fois par un repas coopératif où petits et grands, parents et enfants sont conviés afin de clore la saison.

## Nous vous attendons nombreux. Attention !!! Essayer DMJ, c'est l'adopter !



## COMITÉ PAROISSIAL

#### PAROISSE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

Le Pape François a voulu pour toute l'Eglise une année jubilaire de la miséricorde qui s'ouvrira le 8 décembre 2015 en la solennité de l'Immaculée Conception et s'achèvera le 20 novembre 2016 pour la fête du Christ-Roi.

« Voici le moment favorable pour changer de vie ! Voici le temps de se laisser toucher au cœur ! ».

L'année 2016 sera donc une année jubilaire pour toute l'Eglise et donc pour notre paroisse de Saint-Paul-en-Forêt! Cette année vise à remettre « au centre le sacrement de la Réconciliation (la confession), puisqu'il donne à toucher de nos mains la grandeur de la miséricorde ». Les informations paroissiales

hebdomadaires sont affichées sur l'église et consultables de site internet <a href="http://paroisse.fayence.free.fr">http://paroisse.fayence.free.fr</a>. Vous y découvrirez des propositions pour nous associer à l'année jubilaire voulue par le Saint-Père.

Messes à Saint Paul: le samedi à 18h30 (messe anticipée du dimanche) et le 1er mercredi du mois (suivie de l'adoration).

Notre jolie petite église est ouverte tous les jours. Il est possible de venir s'y recueillir. Une église est la maison de Dieu, ce n'est pas une salle vide! Jésus y habite, réellement présent dans le tabernacle que l'on repère facilement grâce à la petite lumière rouge. N'entrons pas dans sa maison sans lui adresser quelques mots!

Le catéchisme concerne les enfants

du CE2 à la sixième. Il se tient le jeudi de 15h30 à 17h00 (prise en charge à l'école) et le vendredi de 18h00 à 19h30 pour les 6ème.

Pour toute question à propos de votre recherche de Dieu ou demande d'information concernant des baptêmes, mariages ou obsèques vous pouvez contacter le prêtre :

Don Antoine: 06 78 21 75 60 a.roquefeuil@ communautesaintmartin.org



## **TENNIS**

#### **ASSOCIATION TENNISTIQUE SAINT-PAULOISE**

Pour ne pas changer les bonnes habitudes, nous avons dû faire face une nouvelle fois au remplacement de notre moniteur de Tennis, Lauriane qui nous venait de Draguignan. Elle n'a pas souhaité renouveler avec le club, pour des raisons personnelles.

Notre nouveau moniteur Rémi Bonnenfant\* a repris l'enseignement au club avec motivation et enthousiasme, nous espérons l'avoir avec nous plusieurs années afin de pérenniser l'école de tennis.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal pour leurs soutiens et leurs engagements auprès de notre association.

Résultats sportifs: nous continuons à porter haut les couleurs de la commune sur tout le département, avec plusieurs équipes engagées dans les championnats du Var mais aussi lors des différents tournois de la région. Sans oublier notre tournoi homologué par la FFT qui a eu pour la deuxième édition un réel succès (+ de 130 participants) et sera renouvelé en 2016 du 18/03/2016 au 02/04/2016.

\*Pour tout ce qui concerne l'enseignement, leçons individuelles, cours collectifs, stages pendant les vacances scolaires, contacter :

Rémi BONNENFANT au 06.08.88.39.22

Le club: 06.88.91.83.87

#### Du changement aussi au bureau!!

#### Nouveau Bureau:

Le comité de l'association Tennistique Saint-Pauloise :

Président: Luis PEDROSA

Vice présidente: Sophie LELONG

**Trésorière :** Suzanne CROS **Secrétaire :** Ludovic RAT

Directeur Sportif: Jérôme MONTAGNANI

Nous tenons à remercier Sandrine & Jeff DAFFY ainsi que Franck MARIANI pour leurs engagements au club pendant toutes ces années au sein du bureau.







## **CLUB DE TIR**

Le club de tir a été créé en 1974, il regroupe cette année 224 adhérents, tireurs à la carabine ou au pistolet (tous calibres) et 43 tireurs ball trap. L'année dernière, 178 adhérents et 37 tireurs ball trap.

La section tir ainsi que le ball trap ont participé aux championnats régionaux et nationaux (une 7ème place en catégorie dame en inter-région petit calibre sur 105 concurrents. Une 46, 47 et 48ème place en catégorie homme inter-région petit calibre sur 207 concurrents. Une 2ème et 8ème place en national pitolet gros calibre et enfin en ball trap, une 2ème place en championnat de ligue vétérans) Les championnats ne sont qu'une facette de ce sport et beaucoup d'ahérents ne viennent que pour se faire plaisir, cela demande beaucoup de concentration et de maîtrise de soi.

Le stand situé en pleine forêt est ouvert toute l'année le samedi de 08h00 à 11h00 et le dimanche de 08h00 à 12h00 avec 8 postes de tir au pistolet et 8 postes de tir à la carbine, 25 et 50 mètres. Un projet de 8 postes de tir supplémentaires est en cours de réalisation. Pour le ball trap (ouvert le dimanche matin de 08h30 à 12h00 et le deuxième dimanche de chaque mois toute la journée), l'association dispose d'une fosse universelle. Le stand est homologué par le ministère de la jeunesse et des sports.

L'école de tir sur cible est possible à partir de 8 ans (ouverte le samedi de 08h30 à 11h00), les armes sont mises à dispositions des nouveaux adhérents et l'initiation est faite par 3 initiateurs fédéraux (formés et diplômés par la fédération de tir). Le tir est une discipline qui nécessite rigeur et patience et surtout contrôle de soi, un respect des règles et de l'autre et contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ce n'est pas un sport de gros bras, cela convient très bien aux femmes et aux adolescents.

L'équipe dirigeante du club se tient à votre disposition pour vous renseigner sur nos activités et les modalités d'ahdésion, n'hésitez pas à nous contacter :

Président :

Jérome BLAINVILLE: 06 31 18 93 57

Secrétaire :

Caroline HARDEL: 06 16 48 64 29

(le soir à partir de 17h30 jusqu'à 19h30 et le samedi)

Vice-président tir :

Dominique BARBIER: 06 45 43 26 29

Vice-président ball trap :

Thierry GEORGEON: 06 83 97 57 45









## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vous retrouverez toutes ces informations sur : http://www.cc-paysdefayence.fr/



#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

La Communauté de communes du pays de Fayence est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé en 2006 par arrêté préfectoral, succédant ainsi au Sivom datant de 1972. Elle regroupe 9 communes: Bagnols en Forêt, Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint Paul en Forêt, Seillans, Tanneron, Tourrettes.

Ses domaines de compétence sont les suivants: aménagement de l'espace, développement économique, environnement, habitat et cadre de vie, création et gestion de services et d'équipements sportifs, socio-économiques et réseaux, actions sociales, contribution au développement du secteur.

### SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE) :

Il s'agit d'un document d'urbanisme élaboré au niveau communautaire qui doit répondre à l'échelle de notre bassin de vie au besoin de coordination des différentes politiques d'aménagement et de développement du territoire. Le SCOT du Pays de Fayence est à la fois préliminaire et indissociable de l'élaboration des PLU communaux, soucieux d'associer développement économique et préservation du cadre de vie.

#### SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF):

Il est désormais de la compétence directe de la communauté de commune depuis mars 2015.

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006 a imposé que la vérification de l'état initial, de la conception et du fonctionnement des installations anciennes ou rénovées soit en totalité réalisée au 31 décembre 2012. L'inventaire des installations ayant été réalisé par un prestataire les missions du SPANC sont les suivantes: mise à jour d'un fichier informatique de l'ANC en vue de la réalisation d'un diagnostic général, information, conseils et aides aux usagers, contrôle périodique du bon fonctionnement et du bon entretien des installations, instruction du volet assainissement dans les dossiers de demande de permis de construire.

#### LES OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES :

- En l'absence d'un réseau public, obligation d'équiper leur immeuble d'une installation d'assainissement non collectif :
- Obligation d'en faire régulièrement assurer l'entretien et la vidange par une personne agréée par le Préfet afin d'en garantir le bon fonctionnement.
- Obligation de procéder s'il y a lieu aux travaux de réhabilitation
- Pouvoir du Maire en cas de dysfonctionnement :

En cas de dysfonctionnement d'un dispositif d'assainissement non collectif, il appartient au maire de rappeler au propriétaire ses obligations et le fait qu'il demeure responsable en cas de pollution ou d'atteinte à la salubrité publique s'il ne procède pas à l'entretien ou à la réhabilitation de son installation. Cette situation expose le propriétaire au paiement d'une pénalité dont le montant est fixé par délibération du conseil municipal

 Le refus de contrôle par le propriétaire est passible d'une condamnation à 3 mois d'emprisonnement et 3750 € d'amende



#### **DECHETS MENAGERS:**

Le ramassage des ordures ménagères est depuis début 2015 du ressort de la communauté de communes, en régie communautaire pour des raisons de maîtrise budgétaire. Les tournées ont lieu sur Saint Paul en Forêt les lundi mercredi et vendredi en période d'hiver (de septembre à juin) et les lundi mercredi vendredi et samedi l'été (juillet et août). Le coût à la tonne du traitement des ordures ménagères s'élevant à plus de 80 €, il est important que chacun d'entre nous réduise le volume de ses déchets par le tri sélectif, l'utilisation de la déchetterie, l'utilisation de composteurs en bois délivrés par la communauté de communes pour un prix modique de 15 € (coût réel 62,86 €).

De même, il est désolant de constater la dégradation du milieu naturel par des dépôts sauvages contre lesquels il nous faut lutter plus activement.

En ce qui concerne les encombrants, ils doivent être prioritairement déposés en déchetterie par les usagers. Le service d'enlèvement est réservé aux personnes ne pouvant pas le faire eux-mêmes, il est limité à 3 objets maximum qui ne doivent pas être laissés sur la voie publique.

L'inscription se fait au numéro vert suivant 08 00 00 40 15.



#### HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES :

#### • TOURRETTES:

du 1/10/2015 au 31/03/2015: du lundi au samedi de 13h à 17h

du 1/04/2016 au 31/09/2016: du lundi au samedi de 13h à 17h et le dimanche matin de 8h à 12h.

Fermée les jours fériés.

#### • BAGNOLS EN FORET:

Mardi, jeudi, samedi de 8h à 13h et le mercredi de 14h à 17h30.

Mêmes conditions d'accès que les Bagnolais pour les Saint-Paulois.

#### Pour plus de précision, lien internet:

http://www.cc-paysdefayence.fr/competences/dechets-urbains



## NOS JOIES, NOS PEINES

### DÉCÈS

28 Janvier 2015 Benoit LACROIX Bernard, Gaston BOUSSAINGAULT

12 Février 2015 Gisèle, Denise VEDRENNE

16 Février 2015 Noredine BOUHADJAR

29 Avril 2015 Paulette, Marie, Thérèse, Edmonde Simone GRIT

Georges, Daniel, Raymond, Emile BAZIRE

2 Juin 2015 Raymonde SOBRECASES

8 Juin 2015 Annonciade CAVALLONI Marguerite BONNET

19 Juin 2015 Jeanne, Marie, Thérèse FLEUROT

23 Juin 2015 Astrid, Marie, BALLAND

4 Juillet 2015 Anne Marie, Louise GROSS

5 Juillet 2015 Jeanne PICCA

7 Juillet 2015 Gérard, Philippe, Réginald CARRIQUE

9 Juillet 2015 Solange SANTONI

18 juillet 2015 Gilberte, Jeanne, Germaine LEFEVRE

1 Août 2015 Roger FORESTIER

16 Août 2015 Brigitte, Evelyne Françoise BIACHE

31 Août 2015 Lucienne, Eugénie GUERIN

14 Septembre 2015 Christiane, Germaine CATHERINE

26 Septembre 2015 Jeanne Louis MARIN épouse GOURDON

15 Novembre 2015 Marcel, Adrien ROUVIER

### NAISSANCES



18 Décembre 2014 Mathis, Alain, Gilbert ALBERTINI

22 Janvier 2015 **Elves LALOUTI** 

01 Février 2015 Maxime, Patrick, Richard LEO-THIER

14 Février 2015 Lalia, Gisèle SAADA

19 Mars 2015 Inès, Kadouja TOSONI

30 Avril 2015 Pierre, Clément, Yves ROIRON

19 Mai 2015 Anna, May BERRE

13 Juillet 2015 Quentin, Marie, Atreyu GRAZIANI

9 Septembre 2015 Toni, Hans, Ilia MOLTENIS

10 Septembre 2015 Cléophée, Gaïa, JULITA

21 Septembre 2015 Lucas, Jean Jacques POINTU

22 Septembre 2015 Matthias, Abel, Georges ROBBE

### **MARIAGES**



2 Mai 2015 Gwendoline, Pascale BILLAUDOT et Youssaf SELMANE

11 Juillet 2015 Magali, Sophie HEILMANN et Laurent BOIS

25 Juillet 2015 Magalie, Ariane, Mathilde MARTIet Yves, Jean Pierre MONGIS

22 Août 2015 Sandrine, Cécile, Florence **TROPLENT** et Jean Michel ADAM

26 Septembre 2015 Christelle GALLOIS et Nicolas, Claude PERTHUIS

10 Octobre 2015 Heidi. Marita GRANELL et Ludovic, Benoit ROIRON

31 Octobre 2015 Frederic, Valéry POLLICELLA et Héléna, Camille, Thérésa NOVAK

### **IL Y A CENT ANS EN 1915**



### DÉCÈS



28 Février 1915 Joseph, Guillaume NEGRE

5 Avril 1915 Marie BOEUF

28 Juillet 1915 Marie, Anne BERTRAND 14 Août 1915 César ARTAUD

8 Décembre 1915 Jacques, Philippe ASTIER

### NAISSANCES



5 Avril 1915 Paul, Alphonse CAIS

## GUIDE DES FORMALITÉS

OBJET	OU S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	REGLEMENT, DÉLAIS
Carte Nationale d'Identité (CNI)	Mairie	2 photos d'identité (photographe ou Photomaton agréé) Présence du demandeur obligatoire 1 copie intégrale d'acte de naissance (moins de 3 mois) - selon le cas 1 justificatif de domicile ( moins de 3 mois) (facture eau/EDF/téléphone/Impôts) L'ancienne carte / en cas de perte ou vol : déclaration + 25 e en timbres fiscaux Pour les mineurs CNI des 2 parents	Gratuit délai 3 semaines minimum
Passeport	Mairie de Fayence	Sur rendez vous au 04 94 39 15 00 - délais variable Le dossier ne sera établi que sur présentation de la totalité des pièces demandées et en présence du demandeur. Majeurs : 86 en timbres fiscaux Mineurs 0 à 15 ans : 17 en timbres fiscaux Mineurs 15 à 18 ans : 42 en timbres fiscaux Récupérer le cerfa et la liste des pièces à fournir en mairie de St Paul-en-Forêt	Délais variable
Permis de Conduire National	Sous Préfecture	Selon le cas, nouvelles dispositions à compter du 16 Septembre 2013 Se renseigner en Mairie Duplicata perte ou vol : 25 € en timbres fiscaux	Gratuit délai variable selon période
Perte CNI, Passeport,	Mairie	Déclaration, remise du récépissé valable 1 à 2 mois suivant pièce	Gratuit, immédiat
Vols tous papier d'identité	Gendarmerie	Récépissé valable 2 mois	Gratuit, immédiat
Sortie de territoire (enfant mineur)	En application de la circulaire N° INTD1237286C du 20/11/2012, les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles ou collectives sont supprimées à compter du 1 <sup>er</sup> Janvier 2013		viduelles
Copie d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou Ministère des affaires étrangères	Demande écrite par l'intéressé motivant la nécessité ; fournir CNI préciser date de naissance et filiation ou internet	Gratuit Enveloppe timbrée Délai variable
Extrait du casier judiciaire	Casier Judiciaire National	Demande par écrit 107, rue du Landreau 44079 Nantes cedex 01 ou internet www.cjn.justice.gouv.fr	Gratuit 8 Jours
Déclaration de naissance	Mairie du lieu d'accouchement	Certificat médical de naissance, livret de famille ou CNI	Gratuit, immédiat
Reconnaissance d'enfant	Mairie	CNI du ou des parents Si déclaration conjointe : présence des deux parents obligatoire	Gratuit, immédiat
Déclaration du décès	Mairie du lieu de décès	Certificat médical de décès et livret de famille ou acte de naissance	Gratuit, immédiat
Carte d'électeur	Mairie	CNI ou passeport en cours de validité, justificatif de domicile de plus de 6 mois	Gratuit Toute l'année
Carte grise	Mairie		Coût variable suivant puissance fiscale et la 1*** mise en circulation
Cimetière	Mairie		
(recensement militaire)	Mairie	Livret de famille des parents Pour les filles et les garçons de nationalité française de 16 ans révolus (présence de l'intéressé ou du représentant légal)	Gratuit Immédiat Obligatoire
Réforme du nom de famille - choix de nom	Mairie	Au moment de la reconnaissance avant naissance ou de la naissance, présence obligatoire des deux parents.	Gratuit Immédiat
R.S.A.	Mairie	Se renseigner auprès du Service Social de la Mairie	Gratuit Sur RDV
Attestations d'accueil (procédure à compter du 01/01/2005)	Mairie	Hébergeant : CNI, Passeport ou Carte de séjour, justificatif de domicile (EDF, Téléphone) document prouvant la qualité de propriétaire ou locataire. Dates d'accueil antérieurs Hébergé : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, n° du passeport, adresse dans le pays d'origine. Si accompagné préciser nom, prénom, date et lieu de naissance (uniquement épouse et enfants), délai et date du séjour (3 mois maximum)	Timbre fiscal 30 € délai variable
Urbanisme	Mairie	Permis de construire par maison indivduelle et / ou ses annexes : cerfa N°13406°02 (5 exemplaires) Déclaration préalable : nouveaux cerfas N°13703°02, 13702°02 et 13404°02 selon les cas (4 exemplaires) Permis de construire ou d'aménager : cerfa N°13409°02 Certificat d'urbanisme : cerfa N°13400°02 - Permis de démolir : cerfa N°13405°02	Détai d'instruction variable selon la demande

